

Tableau récapitulatif des différents types de handicap

Source : Agefiph : Guide handicap et formation

Type de handicap	Définition	Types de troubles	Intégration possible en formation	Adaptations à mettre en oeuvre (si nécessaire)
<p>Le handicap Moteur</p> 	<p>Incapacités ou capacités réduites à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - se déplacer - changer de position - prendre et manipuler un objet - coordonner certains gestes - communiquer (parler et écrire) dans le cas de déficiences motrices d'origines cérébrales 	<p>Il recouvre l'ensemble des troubles pouvant entraîner une atteinte partielle ou totale de la motricité, notamment des membres supérieurs et/ou inférieurs.</p> <p>Il existe des troubles physiques de différente nature :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les atteintes ostéo-articulaires, dont l'origine est souvent traumatique - les malformations congénitales - les atteintes motrices neurologiques (monoplégie, hémiplégie, paraplégie, traumatisme crânien, ...) - les troubles physiques douloureux : sciatiques par hernies discales, les lombalgies, les dorsalgies et les cervicalgies, ... <p>Les causes peuvent être congénitales, néo ou périnatales (muopathie, infirmité motrice cérébrale (IMC), sclérose en plaque, ...) ou liées à des atteintes traumatiques (traumatisme crânien, ...)</p>	<p>Santé Sécurité au Travail : Oui Non</p> <p>Nucléaire : Oui Non</p> <p>Formations diverses : Oui Non</p>	<p>Sécurité au Travail : SO</p> <p>Nucléaire : Assurance qualité niveau 3 sont accessibles. Ne nécessite pas d'adaptation car l'établissement est un ERP conforme pour l'accès aux personnes à mobilité réduite</p> <p>Formations diverses : Ne nécessite pas d'adaptation car l'établissement est un ERP conforme pour l'accès aux personnes à mobilité réduite</p>
<p>Le handicap Visuel</p> 	<p>Incapacités ou capacités réduites à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - voir - lire et écrire - se déplacer 	<p>Il correspond à l'inexistence ou la perte, à des degrés variables, de l'acuité visuelle.</p> <p>Les causes sont multiples :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Affections oculaires (héréditaires ou non) - Décollement de la rétine - Atrophies optiques - Diabètes, ... <p>Les conséquences vont de la déficience visuelle légère à la déficience modérée ou malvoyance (acuité visuelle entre 3/10 et 1/20) jusqu'à la déficience visuelle totale ou cécité (pas de perception de la lumière)</p>	<p>Santé Sécurité au Travail : Oui Non</p> <p>Nucléaire : Oui Non</p> <p>Formations diverses : Oui Non</p>	<p>Sécurité au Travail : SO</p> <p>Nucléaire : L'intégration en formation sera à définir en fonction du degré d'atteinte de l'acuité visuelle</p> <p>Formations diverses : Nous pourrions adapter les supports de cours afin d'en faciliter la lecture</p>
<p>Le handicap Auditif</p> 	<p>Incapacités ou capacités réduites à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - entendre - parler et maîtriser le langage - nouer des relations avec l'environnement 	<p>C'est l'existence ou la perte à des degrés variables de l'acuité auditive, dès la naissance ou au cours de la vie (séquelles d'otite, agressions sonores oreillons, hérédité, ...) Selon son degré, la déficience auditive entraîne une gêne fonctionnelle et sociale plus ou moins importante</p> <p>Il y a souvent présence d'acouphènes : sifflements, brouillons, nécessitant des environnements non bruyants. La perte auditive totale est rare.</p> <p>Certaines personnes déficientes auditives rencontrent des difficultés d'ordre comportemental ou relationnel.</p> <p>Pour communiquer, un certain nombre de personnes sourdes utilisent la langue des signes et/ou lisent sur les lèvres</p>	<p>Santé Sécurité au Travail : Oui Non</p> <p>Nucléaire : Oui Non</p> <p>Formations diverses : Oui Non</p>	<p>Toutes : Si la personne est appareillée, aucune adaptation n'est à faire (nous ne portons pas de bouchons d'oreilles en formation)</p> <p>Si la personne est sourde il faudrait avoir un traducteur (langue des signes) qui devra être mis à disposition par le client. Nous nous engagerons à "former" le traducteur au module de formation en amont de la formation afin que la traduction soit juste le jour J</p>
<p>Le handicap psychique</p> 	<p>Incapacités ou capacités réduites à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - communiquer (langage désordonné) - maintenir en continu une stabilité de la pensée, de la perception, du comportement, de l'humeur, de la conscience et de la vigilance - s'autonomiser et s'adapter 	<p>Le handicap psychique est dû aux conséquences durables des maladies mentales.</p> <p>On distingue les troubles psychotiques, les troubles névrotiques et les états limites :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les troubles psychotiques s'accompagnent d'une profonde altération de la perception de la réalité, avec retentissement sur le comportement affectif et social - Les troubles névrotiques constituent une affection profonde où le sujet est en général conscient du caractère pathologique de ses troubles - Entre les deux se situent les états limites (borderline), regroupant des troubles du comportement (psychopathies et les affections psychosomatiques) <p>Les personnes atteintes de difficultés d'ordre psychique souffrent d'un malaise qui peut se traduire, à certains moments, par des comportements déroutants pour les autres, car éloignés des conduites convenues et habituelles (troubles du comportement, de l'humeur, des émotions, ...)</p>	<p>Santé Sécurité au Travail : Oui Non</p> <p>Nucléaire : Oui Non</p> <p>Formations diverses : Oui Non</p>	<p>Nous ne sommes pas en mesure d'accueillir des personnes présentant un handicap psychique car nous n'avons d'équipe capable de gérer une potentielle crise</p> <p>Sécurité au Travail : SO</p> <p>Nucléaire : SO</p> <p>Formations diverses : SO</p>

<p>Le handicap intellectuel</p> 	<p>Incapacités ou capacités réduites à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - fixer son attention - acquérir des connaissances et des compétences - nouer des relations avec l'environnement - communiquer : produire et émettre des messages; en recevoir - s'autonomiser et se socialiser - se repérer dans l'espace - apprécier la valeur de l'argent 	<p>Le handicap intellectuel est la conséquence sociale d'une déficience intellectuelle.</p> <p>Les causes sont multiples :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Génétiques - Biologiques (agressions pré, péri ou postnatales) - Psychologiques (carence affective liée à l'environnement de la personne, au milieu socioculturel, aux conditions de vie, ...) <p>Le handicap intellectuel est caractérisé, en partie, par un fonctionnement intellectuel inférieur à la moyenne.</p> <p>Il est également associé à une perturbation des fonctions mentales, sur le plan de la compréhension, des connaissances et de la cognition. Il engendre, à des degrés variables, des perturbations cognitives (lenteur de compréhension, difficultés de mémorisation, de conceptualisation, d'abstraction, d'orientation) souvent associées à des perturbations affectives, à des troubles du comportement et de la personnalité (difficulté à communiquer, manque d'autonomie et de socialisation). En règle générale, toute perturbation est profondément déstabilisante pour la personne.</p> <p>Les personnes qui souffrent de ce handicap ont besoin d'un accompagnement personnalisé pour leur permettre de progresser vers le plus d'autonomie possible.</p> <p>Les troubles DYS sont inclu dans ce handicap</p>	<p>Santé Sécurité au Travail : Oui Non</p> <p>Nucléaire : Oui Non</p> <p>Formations diverses : Oui Non</p>	<p>Sécurité au Travail : Nous pouvons adapter les modalités d'évaluations en ajoutant un tiers temps</p> <p>Nucléaire : Nous pouvons adapter les modalités d'évaluations en ajoutant un tiers temps</p> <p>Formations diverses : Nous pouvons adapter les modalités d'évaluations en ajoutant un tiers temps</p>
<p>Le handicap consécutif à une maladie invalidante</p> 	<p>Incapacités ou capacités réduites à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - se déplacer - supporter l'effort physique - soutenir un effort en continu sans ralentissement majeur (fatigabilité) 	<p>Les maladies invalidantes regroupent, par ordre d'importance décroissante :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les tumeurs cancéreuses. - Les maladies cardio-vasculaires (dont l'hypertension sévère). - Les maladies endocrines (notamment le diabète). - Les maladies de l'appareil digestif (reins, foie, intestins). - Les maladies de l'appareil respiratoire (dont l'asthme). - Les maladies infectieuses ou parasitaires (dont le VIH). <p>Elles peuvent être momentanées, permanentes ou évolutives.</p> <p>Les traitements associés peuvent être lourds.</p>	<p>Santé Sécurité au Travail : Oui Non</p> <p>Nucléaire : Oui Non</p> <p>Formations diverses : Oui Non</p>	<p>A confirmer au cas par cas (handicap / formation demandée)</p>